

Séance ordinaire du 4 décembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 décembre 2017 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Madame Ariane Matteau Conseillère
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absent : Monsieur Pascal Saumure Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---------------------------------------------------

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2017-12-04-333

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---------------------------------------------------

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017
 - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 novembre 2017
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2017
- 0-5 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus
- 0-6 Calendrier des séances ordinaires de conseil pour l'année 2018
- 0-7 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
 - A- Représentant de la Corporation du parc régional du lac des 31 Milles – Nomination d'un substitut
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2017
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2017
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2017
- 100-7 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
- 100-8 RIAM Vallée-de-la-Gatineau – Prévisions budgétaires 2018
- 100-9 Assurances générales de la municipalité – Année 2018
- 100-10 Repas de Noël
- 100-11 Période de questions

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 200-3 Création d'un comité sur la sécurité routière
- 200-4 Période de questions

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Dossier du 158 chemin de la Carpe – Autorisation de travaux
- 300-3 Création d'un comité de travail en voirie
- 300-4 Contrat d'entretien des chemins d'été – Remise de la retenue
- 300-5 Période de questions

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	-------------------------------------------

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Période de questions

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

- 500-1 Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration de la Clinique Santé Haute-Gatineau

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	------------------------------------------------

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - A- Nomination de la présidente du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - B- Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de novembre 2017
- 600-3 Bail emphytéotique – Redevance des accès payants – SAGE
- 600-4 Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – 16 chemin des Peupliers
- 600-5 Période de questions

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Aménagement de la bibliothèque – Étagères
- 700-2 Nomination d'un représentant au sein de l'organisme Réseau BIBLIO de l'Outaouais
- 700-3 Nomination d'un représentant au sein du comité de la Petite école de rang
- 700-4 Période de questions

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017

M.B. 2017-12-04-334

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 novembre 2017

M.B. 2017-12-04-335

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 novembre 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 **Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2017**

Le maire Gilles Bastien mentionne brièvement les rencontres auxquelles il a participé en novembre 2017.

0-5 **Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus**

Note au procès-verbal

Les membres du conseil ont tous déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

0-6 **Calendrier des séances ordinaires de conseil pour l'année 2018**

M.B. 2017-12-04-336

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h au 36 rue Principale :

Calendrier 2018

Le lundi 8 janvier	Le lundi 2 juillet
Le lundi 5 février	Le lundi 6 août
Le lundi 5 mars	Le lundi 10 septembre
Le lundi 9 avril	Le lundi 1 ^{er} octobre
Le lundi 7 mai	Le lundi 5 novembre
Le lundi 4 juin	Le lundi 3 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

0-7 **Période de questions**

Aucune question n'est posée.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 **Suivi des procès-verbaux**

A- Représentant de la Corporation du parc régional du lac des 31 Milles – Nomination d'un substitut

M.B. 2017-12-04-337

Considérant la résolution M.B. 2017-11-13-308 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 novembre 2017;

Considérant qu'il y a lieu de nommer un substitut en cas de non disponibilité d'un des représentants déjà nommés;

En conséquence, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de procéder à la nomination du conseiller au siège #3, Yvon Pelletier, comme représentant substitut de la municipalité de Bouchette au sein du conseil d'administration de la Corporation du parc régional du lac des 31 Milles.

Adoptée à l'unanimité

100-2 **Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2017-12-04-338

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 30 novembre 2017, pour un montant total de 4873,37\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 **Suivi budgétaire du projet de voirie 2017**

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 30 novembre 2017 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 **Approbation de la liste des virements de crédits**

100-5 **Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2017**

M.B. 2017-12-04-339

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2017 pour un montant total de 88 258.85 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2017

M.B. 2017-12-04-340

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 novembre 2017 pour un montant de 15 462.73 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes

M.B. 2017-12-04-341

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de fermer temporairement le bureau municipal durant la période des fêtes, soit du 22 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement. Le bureau municipal rouvrira donc le 3 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

100-8 RIAM Vallée-de-la-Gatineau – Prévision budgétaires 2018

M.B. 2017-12-04-342

Considérant que la régie a dressé son budget pour le prochain exercice financier;

Considérant que ce budget a été transmis à chaque municipalité de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que nous avons aussi obtenu une estimation de notre contribution financière pour le prochain exercice;

Considérant l'article 603 du Code municipal du Québec;

Considérant que cet article du Code municipal du Québec stipule que le budget de la régie doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités;

En conséquence, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter le budget de la RIAM de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'exercice financier 2018 et ce, tel que présenté. Un budget dont les revenus et les dépenses prévus sont de l'ordre de 656 807\$.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

La contribution financière de la municipalité de Bouchette est estimée à 16 309\$ pour l'année 2018.

100-9 Assurances générales de la municipalité – Année 2018

M.B. 2017-12-04-343

Considérant que la police d'assurances générales de la municipalité arrive à échéance le 31 décembre 2017;

Considérant la résolution M.B. 2014-12-01-278 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1^{er} décembre 2014;

Considérant que par cette résolution la municipalité de Bouchette devenait membre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

Considérant que le terme minimal d'adhésion à la MMQ à respecter est de 5 ans;

Considérant la confirmation des prix reçue du Groupe Ultima inc. pour l'année 2018;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de procéder au renouvellement des assurances générales de la municipalité auprès du « Groupe Ultima inc. », et ce, pour un montant total de 12 706\$, soit un montant de 10 509\$ pour la portion biens et responsabilité et un montant de 2 197\$ pour la portion couvrant le matériel roulant. Cette dépense sera imputée aux postes concernés pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité

100-10 Repas de Noël

M.B. 2017-12-04-344

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que le repas de Noël de la municipalité de Bouchette se tiendra vers la deuxième moitié du mois de janvier 2018 et ce, à la résidence du maire. Ce souper annuel de Noël est offert aux élus, employés et pompiers volontaires en incluant les conjointes et conjoints.

Adoptée à l'unanimité

100-11 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Membres du CCU et repas de Noël
- Pompiers volontaires et repas de Noël
- Représentation au parc régional du lac 31 milles
- Participation du public aux rencontres du parc régional
- Statuts de la SAGE

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de novembre 2017.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

200-3 Création d'un comité sur la sécurité routière

M.B. 2017-12-04-345

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de créer un comité sur la sécurité routière. Les membres de ce comité sont : le maire, Gilles Bastien, les conseillers Pascal Saumure, Michel Lamoureux, Yvon Pelletier et Jean Daoust, la directrice générale, Claudia Lacroix est d'office membre de ce comité et l'inspecteur municipal et directeur du service incendie, Richard Carle fait également partie de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

200-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Membre de la SQ sur le comité en sécurité
- Mandat du comité en sécurité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de novembre 2017.

300-2 Dossier du 158 chemin de la Carpe – Autorisation de travaux

M.B.2017-12-04-346

Considérant la résolution M.B. 2017-09-11-257 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 11 septembre 2017;

Considérant que cette résolution permettait à un citoyen d'effectuer des travaux sur un chemin municipal;

Considérant que ce projet aurait pu mettre la municipalité et les personnes impliquées dans ce projet dans une situation problématique;

Considérant que suite à des discussions avec le demandeur, il a été convenu de ne pas procéder aux travaux prévus relatifs au chemin;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'abroger la résolution M.B. 2017-09-11-257 et de reporter ce dossier à l'étude et ce, pendant la période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

300-3 Création d'un comité de travail en voirie

M.B. 2017-12-04-347

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de créer un comité de travail en voirie. Les membres pouvant faire partie de ce comité sont : le maire et les conseillers, la directrice générale, l'inspecteur municipal et le directeur des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité

300-4 Contrat d'entretien des chemins d'été – Remise de la retenue

M.B. 2017-12-04-348

Considérant le contrat #2017-03 concernant l'entretien des chemins d'été;

Considérant le point 9 « Mode de paiement » inclus dans le cahier des clauses techniques générales du devis de ce contrat;

Considérant qu'une résolution de conseil est nécessaire pour effectuer le paiement de la retenue de 10%;

Considérant que le contrat #2017-03, d'une durée d'un an, est terminé depuis le 30 novembre 2017;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre le paiement de la retenue de 10% à l'entrepreneur Monsieur Norbert Lefebvre, retenue applicable pour l'année 2017 au montant de 6 100.35\$ soit la somme de 5305.81\$ plus les taxes applicables, de même que la remise du chèque visé déposé en garantie d'exécution lors du dépôt de la soumission, soit un chèque au montant de 6 100.36\$.

Adoptée à l'unanimité

300-5 Période de questions

Une question est posée concernant le sujet suivant :

- Chemin de la Carpe et Google map

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	-------------------------------------------

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

Note au procès-verbal

Une pompe a été remplacée à l'usine d'épuration.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

Note au procès-verbal

Une réparation d'une canalisation souterraine a été exécutée sur le réseau d'aqueduc.

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

400-5 **Période de questions**

Une question est posée concernant le sujet suivant :

- Demande de prolongement du réseau d'égout

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

500-1 **Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration de la Clinique Santé Haute-Gatineau**

M.B. 2017-12-04-349

Considérant la résolution M.B. 2016-06-06-150 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 juin 2016;

Considérant la tenue des élections générales municipales le 5 novembre 2017;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de désigner le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, comme représentant de la municipalité de Bouchette au sein du conseil d'administration de la Clinique santé Haute-Gatineau. Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust sera le substitut de Pascal Saumure.

Adoptée à l'unanimité

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	------------------------------------------------

600-1 **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

A- Nomination de la présidente du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

M.B. 2017-12-04-350

Considérant la résolution M.B. 2017-11-13-321 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 novembre 2017 et nommant deux conseillères comme membre au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Considérant l'article 11 a) du règlement numéro 166, règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que cet article mentionne que le président du comité doit être un conseiller municipal accepté sur résolution du conseil municipal;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de nommer la conseillère Ariane Matteau comme présidente du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

B- Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

M.B. 2017-12-04-351

Considérant le règlement numéro 166, règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU), adopté lors de la séance du conseil tenue le 6 novembre 2000;

Considérant qu'une disposition de ce règlement stipule que la durée du mandat des membres de ce comité est de deux ans;

Considérant la vérification effectuée auprès des membres formant présentement le comité;

Considérant l'article 4 du règlement numéro 166, stipulant que le comité est composé de sept membres dont au moins un conseiller municipal;

Considérant la résolution M.B. 2017-11-13-321 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 novembre 2017 et nommant les conseillères Monique Pelletier et Ariane Matteau comme membres au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Considérant la résolution M.B. 2017-12-04-350, adoptée séance tenante et nommant la conseillère Ariane Matteau en tant que présidente de ce comité;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de nommer les membres suivants pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Bouchette et ce, pour une période de deux ans à partir de maintenant : Normand Garneau, Jean-Yves Patry, Flore Pelletier Binette, Réjean Carle et Pierre Lacasse. Il est de plus résolu que la secrétaire de ce comité sera la directrice générale Claudia Lacroix.

Adoptée à l'unanimité

Note : L'inspecteur municipal est nommé d'office au comité mais n'a pas droit de vote.

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de novembre 2017

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de novembre 2017 sont déposées.

600-3 Bail emphytéotique – Redevances des accès payants - SAGE

M.B. 2017-12-04-352

Considérant le bail emphytéotique conclut entre la municipalité de Bouchette et la corporation Majopial Ltée et ce, pour la location de deux propriétés municipales, soient le stationnement et la mise à l'eau du quai public situé au lac des Trente-et-un milles;

Considérant l'article d) de la section « Paiements de loyer et modalités » de ce bail stipulant qu'une somme de 10% des accès payants doit être versée par la corporation Majopial Ltée;

Considérant la lettre signée conjointement par la directrice générale et le maire et envoyée à la corporation Majopial Ltée;

Considérant que cette lettre demandait à l'entreprise Majopial Ltée de ne pas verser le 10% à la SAGE;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'entériner la décision visant l'envoi de la lettre à Majopial Ltée et demandant de ne pas verser le 10% des accès payants à la SAGE et ce, jusqu'à ce que les membres du conseil prennent une décision à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

600-4 Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – 16 chemin des Peupliers

M.B. 2017-12-04-353

Considérant la demande déposée par Rosemarie Lefebvre-Bastien, notaire, pour l'utilisation à une autre fin que l'agriculture pour une partie de la propriété située au 16 chemin des Peupliers, partie ayant comme cadastre le lot rénové 4 741 340 ayant une superficie de 1.7889 hectare et ce, selon la rénovation cadastrale et selon le rôle d'évaluation présentement en vigueur;

Considérant que la municipalité doit, en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAQ), formuler sa recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant ce type de demande;

Considérant que la réglementation municipale permet le genre d'utilisation demandée dans la zone touchée par cette demande, soit la zone A-120;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette recommande à la CPTAQ d'accepter la présente demande, soit une utilisation à une fin autre que l'agriculture, pour une partie de la propriété située au 16 chemin des Peupliers, partie située en zone agricole, propriété ayant comme cadastre le 4 741 340 et faisant partie de la propriété portant le matricule 83050-4923-73-5402.

Adoptée à l'unanimité

600-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Aménagement de la bibliothèque – Étagères

M.B. 2017-12-04-354

Considérant la demande formulée par la responsable de la bibliothèque municipale, Chantal Leblanc;

Considérant qu'il y a présentement un manque d'étagères pour exposer les livres à la bibliothèque;

Considérant que la demande de la responsable consiste à procéder à l'installation d'autres étagères;

Considérant qu'au budget 2017, un montant de 5 000\$ a été réservé pour procéder à des travaux de ce genre à la bibliothèque;

Considérant les prix obtenus pour procéder aux travaux relatifs à l'installation de tablettes à la bibliothèque et ce, auprès de deux fournisseurs;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'autoriser la dépense consistant à la fabrication et à l'installation de nouvelles étagères à la bibliothèque en retenant les services de Suzanne Larivière pour exécuter les travaux et ce, pour un montant de 1350\$.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Nomination d'un représentant au sein de l'organisme Réseau BIBLIO de l'Outaouais

M.B. 2017-12-04-355

Considérant que la municipalité de Bouchette doit nommer un représentant agissant pour la municipalité et ce, auprès de l'organisme Réseau BIBLIO de l'Outaouais;

Considérant que ce représentant sera porteur du dossier bibliothèque de la municipalité;

Considérant que ce représentant aura droit de vote à l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de l'Outaouais;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de désigner le conseiller au siège #6, Jean Daoust, comme représentant de la municipalité de Bouchette au sein de l'organisme Réseau BIBLIO de l'Outaouais. Il est également résolu que madame Chantal Leblanc, responsable de la bibliothèque, représentera aussi la municipalité de Bouchette, lors des assises du Réseau BIBLIO.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Nomination d'un représentant au sein du comité de la Petite école de rang

M.B. 2017-12-04-356

Considérant la résolution M.B. 2014-08-04-185 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 août 2015;

Considérant la tenue des élections générales municipales le 5 novembre 2017;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de désigner le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, comme représentant de la municipalité de Bouchette au sein du comité de la Petite école de rang.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le comité de la petite école aimerait qu'une demande de subvention pour un étudiant soit considérée pour la Petite école de rang.

700-4 Période de questions

Aucune question n'est posée.

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Association Sauvetage Haute-Gatineau – Demande de contribution

M.B. 2017-12-04-357

Considérant la lettre déposée par le président de l'ASO demandant l'appui monétaire de la municipalité de Bouchette;

Considérant la nécessité d'avoir ce service sur le territoire des municipalités situées au centre et au nord de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de répondre favorablement à la demande d'appui monétaire et d'autoriser le versement de la somme de 500\$ à l'ASO et ce, comme contribution financière pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-Gatineau

M.B. 2017-12-04-358

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que la municipalité de Bouchette renouvelle son adhésion auprès de l'organisme « Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour un montant de 250\$ et ce, pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Appui à la municipalité de Délage – Exécution des projets de construction de routes en régie interne

M.B. 2017-12-04-359

Considérant la résolution 2017-11-CMD9651 adoptée par les membres du conseil de la municipalité de Délage;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette désirent appuyer la municipalité de Délage en ce qui concerne l'exécution des projets de construction de routes en régie interne;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'appuyer la municipalité de Délage dans ses démarches auprès du gouvernement provincial à l'effet de demander que les appels de projets de construction visant les routes se fassent en début de chaque année et que la réalisation de travaux puisse se faire en régie interne plutôt qu'à contrat.

Adoptée à l'unanimité

800-4 Appui à la municipalité de Délage – Appels de projets en début d'année

M.B. 2017-12-04-360

Considérant la résolution 2017-11-CMD9658 adoptée par les membres du conseil de la municipalité de Délage;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette désirent appuyer la municipalité de Délage en ce qui concerne la période d'appels de projets;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'appuyer la municipalité de Délage dans ses démarches auprès du gouvernement provincial à l'effet de demander que les appels de projets de construction visant les routes se fassent en début de chaque année.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Remerciement visant les employés municipaux pour travaux à la cuisine de l'âge d'or
- Cueillette des ordures le 25 décembre – Validité
- Remerciement aux membres du conseil – Dossier marge puits
- Frais exigé demande de modification zonage

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2017-12-04-361

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 22.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière